



Paris, le 15/06/2023

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Jeudi 15 juin 2023 - Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées : L'Etat agit et met à disposition du grand public des outils de sensibilisation simples et accessibles**

De nombreuses personnes en situation de vulnérabilité subissent des maltraitements aux formes multiples : physiques, psychologiques ou encore financières, dont les effets peuvent avoir des conséquences graves sur les personnes en situation de fragilité. C'est pourquoi, l'État, garant de la protection des personnes vulnérables et de leurs droits, conduit une politique ambitieuse de prévention et de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance.

Cette journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées est l'occasion de promouvoir des outils de sensibilisation, conçus par l'État en lien avec les personnes concernées et les professionnels, simples et accessibles, pour permettre à tous de repérer et d'agir contre les maltraitements.

#### **→ Un kit de formation à la prévention des maltraitements et à la promotion de la bientraitance**

Comment définir la maltraitance ? Comment repérer une telle situation ? À quel moment faut-il parler de maltraitance ? Et surtout, que faire ?

Pour répondre à ces questions, un kit de formation en ligne et en accès libre, à l'attention de tous les professionnels de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale, propose un module de base et un module d'approfondissement. Il peut être consulté soit à titre individuel, soit dans le cadre de formations collectives. Ce kit s'adresse également aux personnes concernées (enfants en danger, personnes âgées et personnes en situation de handicap). **A retrouver [ici](#)**

#### **→ Bandes dessinées pour mieux prévenir et empêcher les maltraitements**

Rédigées en Facile à lire et à comprendre (FALC), trois bandes dessinées donnent des repères compréhensibles et accessibles à tous sur les situations de maltraitance visibles ou invisibles, volontaires ou involontaires. Objectifs : permettre d'agir contre les maltraitements, faciliter la prise de parole et la prévention. **A retrouver [ici](#)**

#### **→ Vidéos de sensibilisation**

Quatre vidéos spécialement conçues pour cette journée, sont à découvrir sur les réseaux sociaux sur les réseaux sociaux « solidarités » [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [Twitter](#)

- Un message de Jean-Christophe Combe, ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, sur le thème de l'âgisme ;
- Trois regards d'experts, qui ont participé aux Etats généraux de lutte contre la maltraitance, Sylvain Denis (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge), Martine Gruère (réseau Old' Up) et Dominique Lefèvre (association Greypride), traitent de l'âgisme en décrivant ses conséquences pour tous.

Retrouvez toutes les informations sur : [solidarites.gouv.fr](https://solidarites.gouv.fr)

Contact presse : Direction générale de la cohésion sociale : [dgcs-com@social.gouv.fr](mailto:dgcs-com@social.gouv.fr)